



CODE DE CONDUITE ET DE DÉONTOLOGIE FOURNISSEURS



Sommaire

Introduction.....	4
Si vous avez besoin d'aide.....	5
Honnêteté et comportement éthique des collaborateurs de Beam Suntory.....	6
Santé, Sécurité et Respect.....	7
Entreprise citoyenne.....	7
Qualité des produits et services.....	8
Relations équitables et éthiques.....	8
Prévention des conflits d'intérêts.....	8
Lutte contre la corruption.....	9
Conformité des transactions commerciales.....	9
Protection des actifs et des données.....	10
Nous sommes des Responsables de la protection de l'environnement.....	10
Audits et résiliation des contrats fournisseurs.....	10
Annexe A - Instructions pour l'utilisation de la Hotline Conformité.....	11



Introduction



Chez Beam Suntory, nous sommes convaincus que les relations basées sur la confiance et l'intégrité avec nos fournisseurs sont la clé de notre réussite, à tel point que nous exigeons d'eux qu'ils reconnaissent et adhèrent à des valeurs et des principes conformes aux nôtres. Pour Beam Suntory, un fournisseur est une organisation qui fournit des biens et services à l'Entreprise. Le terme « fournisseur » désigne un prestataire, un co-fabricant ou un sous-traitant.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils connaissent et respectent les lois, les réglementations, les règles et les normes de l'industrie partout où ils opèrent. Nous attendons d'eux également qu'ils adhèrent au Code de conduite des fournisseurs de Beam Suntory (Code Fournisseurs). Ce Code Fournisseurs fournit des recommandations visant à aider nos fournisseurs à comprendre et respecter nos normes éthiques rigoureuses.

Nous croyons que les pratiques professionnelles durables dans notre chaîne d'approvisionnement contribueront à améliorer nos produits et à faire durer nos relations avec nos fournisseurs afin qu'elles profitent à tous. Le Code Fournisseurs fait partie de nos politiques de développement durable et vise à minimiser tout impact environnemental et social délétère en lien direct avec les biens et services que nous achetons.

Le Code Fournisseurs fait partie des obligations contractuelles entre le fournisseur et Beam Suntory et, à ce titre, est soumis à une vérification périodique. Beam Suntory apportera dans la mesure du possible son aide aux fournisseurs pour la mise en conformité avec les principes énoncés dans le Code Fournisseurs, mais prendra les mesures qui s'imposent à l'encontre des fournisseurs qui refusent d'adhérer à ces principes.

Le présent Code Fournisseurs n'aborde évidemment pas toutes les situations qui pourraient se présenter à nos fournisseurs lorsqu'ils travaillent pour nous car la tâche serait infinie. En revanche, il illustre les grands principes que nos entreprises fournisseurs doivent garder à l'esprit lorsqu'elles traitent avec Beam Suntory.

Si vous avez besoin d'aide

Les fournisseurs de Beam Suntory sont tenus de signaler tout manquement avéré ou suspecté qui impliquerait ou aurait une incidence sur l'Entreprise. Cette obligation s'applique aux infractions au présent Code Fournisseurs ou à la législation applicable commises par un fournisseur ou des employés de Beam Suntory. Grâce à cette politique de signalement, la gestion proactive des problèmes rencontrés par l'Entreprise est facilitée et l'intégrité de nos relations d'affaires est préservée.

En plus des propres ressources de signalement interne de votre entreprise, Beam Suntory met d'autres ressources à votre disposition, à savoir :

- La Hotline
- Nos services Commercial, Logistique, Achats et/ou Juridique

La Hotline est assurée par un prestataire tiers indépendant et non par les employés de Beam Suntory.

Nous demandons à tous nos fournisseurs de se plier aux mêmes règles que nos employés, à savoir apporter leur entière coopération dans le cadre d'une enquête, qu'elle soit menée par des personnels de l'Entreprise, des auditeurs extérieurs ou des fonctionnaires de l'administration. Beam Suntory ne tolère aucune discrimination ou prise de sanction à l'égard de quiconque effectuant un signalement ou participant à une enquête de bonne foi.

Les détails sur l'utilisation de la Hotline se trouvent dans l'annexe A.



HONNÊTETÉ ET COMPORTEMENT ÉTHIQUE
DES COLLABORATEURS DE BEAM SUNTORY



Honnêteté et comportement éthique

Santé, Sécurité et Respect

Beam Suntory croit à l'instauration d'un environnement de travail favorable à la diversité et ouvert à tous, dans lequel toutes les idées, tous les points de vue et les milieux sont pris en compte. De même, nous sommes persuadés que notre santé et notre sécurité jouent un rôle primordial dans notre travail. C'est pour cela que notre Entreprise fournit un lieu de travail sûr et propice au développement des idées et à la productivité.

Nous attendons donc de nos fournisseurs qu'ils respectent l'ensemble des lois et réglementations applicables, notamment les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT) et qu'ils luttent contre la discrimination fondée sur les caractéristiques protégées par la loi, à savoir :

- RACE
- COULEUR DE PEAU
- SEXE
- SITUATION MARITALE
- RELIGION
- APPARTENANCE POLITIQUE
- NATIONALITÉ
- ORIGINE ETHNIQUE
- ORIGINES SOCIALES
- ÂGE
- HANDICAP
- LIBERTÉ D'ASSOCIATION
- TOUTE AUTRE CARACTÉRISTIQUE PROTÉGÉE PAR LA LOI

L'Entreprise ne tolère non plus aucun comportement illégal du type harcèlement, menaces ou violences, ou comportement irrespectueux de la part ou à l'égard de nos fournisseurs. Les Fournisseurs doivent connaître et appliquer les protocoles de sécurité appropriés lorsqu'ils travaillent pour nous et ne jamais travailler sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou de médicaments.

Si vous êtes témoin de faits de discrimination ou de harcèlement, ou de tous comportements ou situations présentant un danger, vous êtes tenu(e), en tant que fournisseur de Beam Suntory, de le signaler immédiatement à l'aide des ressources à votre disposition.

Entreprise citoyenne

Beam Suntory est une entreprise citoyenne qui croit à la promotion des droits de l'homme à travers notre organisation. À ce titre, nous respectons toutes les lois sur les salaires et le temps de travail dans les pays où nous sommes implantés. Nous n'avons recours et nous n'acceptons aucune forme de travail des enfants ou de travail forcé et nous ne traitons pas avec les entreprises qui utilisent ou acceptent de telles pratiques.

Dans la même optique, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent respecter les droits individuels, notamment la législation en matière de salaires et de temps de travail, lorsqu'ils travaillent pour nous. Nos chaînes logistiques doivent permettre aux opérateurs de garder une bonne qualité de vie et doivent tout mettre en œuvre pour les aider à atteindre ce niveau de vie. Nous demandons également à nos fournisseurs de prendre soin des communautés dans lesquelles ils exercent leurs activités et de pratiquer une forme de redistribution à leur égard. Dans tous les cas, nous exigeons de notre chaîne logistique la même transparence que celle que nous appliquons à toutes nos transactions.

Honnêteté et comportement éthique

Qualité des produits et services

Nous sommes extrêmement fiers de la qualité supérieure de notre offre de produits. Fidèles à notre engagement pour la qualité et la sécurité, nous garantissons aux consommateurs de nos produits d'en tirer la meilleure expérience possible. Parallèlement, nos collaborateurs des secteurs de la fabrication, de la commercialisation et de la distribution peuvent faire leur travail en toute confiance.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils éprouvent la même fierté pour leurs produits et services. Ainsi, les fournisseurs de Beam Suntory sont censés se conformer à l'ensemble des exigences législatives et réglementaires applicables lorsqu'ils fournissent des biens ou des services à notre Entreprise. Concernant les marchandises, l'obligation de conformité s'applique non seulement au pays d'origine (l'endroit où le produit a été fabriqué par exemple) mais aussi aux pays de destination. Elle couvre toutes les caractéristiques des biens, y compris le conditionnement. En cas de doutes sur un contrôle de la sécurité ou de la qualité d'un produit, nos fournisseurs sont tenus d'en informer notre Entreprise immédiatement.

Relations équitables et éthiques

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils nous communiquent des informations exactes et véridiques sur leurs produits et services, comme nous le faisons avec nos clients.

Nous attendons aussi de nos fournisseurs qu'ils respectent la législation internationale en matière de concurrence. Les fournisseurs de Beam Suntory s'interdisent d'aborder des thèmes susceptibles d'enfreindre - ou enfreignant visiblement - les lois sur la concurrence, y compris :

- Fixation des prix
- Fausses soumissions
- Division des territoires ou de la clientèle
- Ventes liées et groupées de produits
- Abus de position dominante sur le marché

Prévention des conflits d'intérêts

Nos fournisseurs sont censés prendre des décisions dans l'intérêt de Beam Suntory. Toute situation qui engendre - ou même semble engendrer - un conflit entre vos intérêts personnels ou ceux de votre employeur et ceux de notre Entreprise doit être évitée.

En particulier, les fournisseurs ne sauraient offrir d'espèces ou de cadeaux ou divertissements luxueux ou inappropriés à un employé d'une entreprise ou à un tiers au nom de Beam Suntory. La politique de groupe de Beam Suntory autorise à donner et à recevoir des cadeaux d'une valeur de 100 USD. Les cadeaux et divertissements doivent remplir les conditions suivantes :

- Être légaux
- Avoir une valeur symbolique, de sorte qu'ils ne puissent pas être assimilés à des pots-de-vin, des dessous-de-table ou à un moyen de s'octroyer un marché
- Ne pas être donnés en échange d'un service ou d'un résultat particulier
- Ne pas susciter l'embarras chez Beam Suntory ou le fournisseur

Les fournisseurs sont censés divulguer tous conflits d'intérêts réels ou potentiels à notre Entreprise. Se trouver en situation de conflit d'intérêts ne constitue pas obligatoirement une violation de notre Code Fournisseurs mais la non-divulgateion du conflit constitue une violation.



Honnêteté et comportement éthique

Lutte contre la corruption

Nous sommes très attachés à l'idée de conduire nos affaires de manière équitable et à l'écart de toute influence malhonnête. Sur la durée, notre Entreprise ne gagnera rien à verser ou à recevoir des pots-de-vin ni à pratiquer d'autres formes de corruption. Les pots-de-vin et les autres formes de corruption compromettent l'intégrité de Beam Suntory.

Pour mémoire, on désigne par pot-de-vin tout ce qui a de la valeur, comme de l'argent, des cadeaux, des divertissements ou des faveurs particulières. Beam Suntory s'interdit de verser des pots-de-vin à des tiers, y compris à des fonctionnaires de l'administration.

Lorsque vous travaillez pour Beam Suntory, vous n'avez pas le droit de :

- Verser, offrir ou promettre de pots-de-vin à un tiers, y compris un fonctionnaire de l'administration ou un agent du gouvernement.
- Offrir ou recevoir de « dessous-de-table », ou le remboursement d'une somme payée ou due en contrepartie de la signature d'un marché.
- Faire appel à un tiers pour verser un pot-de-vin ou un dessous-de-table en notre nom, ou laisser quelqu'un agir ainsi en toute connaissance de cause.
- Verser des « paiements de facilitation », ou des paiements visant à accélérer certaines formalités administratives (par exemple la délivrance d'un permis).

Conformité des transactions commerciales

Partout dans le monde les clients apprécient nos produits et nous nous efforçons de les mettre à disposition partout dans le monde. Pour expédier nos produits - et obtenir les biens et services qui aident à les produire - nous sommes tenus de respecter les dispositions régissant le commerce international. Cette obligation s'étend à notre conformité aux divers contrôles à l'exportation et à l'importation applicables à notre travail. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils en fassent autant.

En tant que fournisseur de Beam Suntory, vous devez vous soumettre aux divers contrôles à l'exportation et à l'importation qui régissent vos activités. Si vous vous lancez dans une activité commerciale, assurez-vous de connaître et de suivre les règles et réglementations applicables à votre mission.

Par ailleurs, les fournisseurs doivent respecter les sanctions commerciales internationales. Si vous ignorez si un pays, ou une personne morale ou physique fait l'objet de sanctions commerciales, demandez conseil à notre département juridique ou aux ressources internes de votre entreprise.



Honnêteté et comportement éthique

Protection des actifs et des données

Dans certains cas, les fournisseurs de Beam Suntory peuvent se voir offrir l'accès aux actifs et données de notre Entreprise. Tous les fournisseurs doivent prendre des précautions raisonnables pour empêcher que ces ressources ne soient volées, endommagées ou détournées. Nos fournisseurs sont aussi censés se conformer aux clauses de confidentialité relatives aux informations confidentielles de notre Entreprise. Les ressources de Beam Suntory doivent toujours être utilisées de manière sécurisée, éthique et légale.

Nous sommes des Responsables de la protection de l'environnement

Beam Suntory exerce ses activités avec la volonté de bien faire (Growing for Good), en s'engageant pour la protection de l'eau et de l'environnement. Nous sommes soucieux de notre impact sur notre environnement et nous prenons des mesures pour amoindrir cet impact. Pour ce faire nous mettons en œuvre, partout dans le monde, des pratiques durables, dans le respect constant des lois et réglementations environnementales. Nous nous efforçons de préserver les ressources, de réduire les déchets et de les valoriser dans la mesure du possible. Nous faisons une utilisation rationnelle de l'eau, de l'énergie et des matières premières.

Nous avons des attentes similaires envers nos fournisseurs en matière d'excellence environnementale. En particulier, nous comptons sur nos fournisseurs pour :

- Réduire l'utilisation de l'énergie, de l'eau et des matières premières ;
- Réduire les déchets et les rejets dans l'air, le sol et l'eau ;
- Réduire l'utilisation des produits chimiques et des engrais et abandonner l'utilisation des produits chimiques et des engrais dangereux pour la santé humaine ;
- Contribuer au recyclage et à la valorisation des matériaux et des produits ;
- Utiliser des technologies respectueuses de l'environnement ; et
- Intégrer l'empreinte environnementale dans le développement des produits et la conception des emballages.

Audits et résiliation des contrats fournisseurs

Beam Suntory se réserve le droit de vérifier que nos fournisseurs respectent le présent Code Fournisseurs à l'aide d'audits ou d'autres démarches de contrôle.

Dans le cas où Beam Suntory aurait connaissance de pratiques ou de situations en violation de notre Code Fournisseurs, nous exigerons l'adoption de mesures correctives. En outre, Beam Suntory conserve le droit de résilier un contrat conclu avec tout fournisseur ne respectant pas le présent Code Fournisseurs.



Annexe A – Instructions pour l'utilisation de la Hotline Conformité

Depuis les États-Unis et le Canada : composez le 1-800-374-6129

Depuis les autres pays :

Composez le numéro indiqué pour le pays où vous êtes situés

Les employés peuvent également effectuer un rapport en ligne sur le site <https://beamsuntory.ethicspoint.com> ou contacter le service de conformité légale à l'adresse global.compliance@beamsuntory.com.

Si votre pays n'a pas de numéro dédié, nous recommandons d'effectuer votre rapport par ces canaux.

L'Entreprise dispose d'une politique qui empêche toute prise de sanction contre un employé effectuant un signalement de bonne foi.

Australie	1-800-430952
Brésil	0800 721 8526
Chine	4001200373
France	0800 99 17 22
Allemagne	0-800-180-1766
Inde	000-800-919-0232
Irlande	1800 550 000 code de numérotation: 800 374 6129
Japon	0120-147-710
Mexique	8006818033
Nouvelle Zélande	0800 748 304
Russie	8-800-301-85-32
Singapour	8004922298
Afrique du Sud	080 099 6360
Corée du Sud	080 880 2122
Espagne	900-876376
Taiwan	00-801-49-1611
Royaume-Uni	0800-048 5849